



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 10/09/2019

Votre annonce n°**19-137225** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93**

Annonce No **19-137225**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED - Directeur des Achats et de la Commande Publique, 93308, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

<http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'Usine à Espoirs

Numéro de référence : DBMT 20-19

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** Le marché a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'Usine à Espoirs, équipement de proximité à vocation sociale et culturelle, sur le quartier des Quatre-chemins. La mission comporte les éléments suivants : - Les études d'avant-projet (APS et APD) - Les études de projet (PRO) - L'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats (ACT) - L'examen de la conformité au projet et le visa d'études d'exécutions faites par l'entrepreneur (VISA) - La direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) - L'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 320 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Voir le règlement de consultation (R.C) accessible à l'adresse suivante: www.maximilien.fr

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 33

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre maximal : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : La consultation consiste en la sélection des cinq candidats (en cas de nombre suffisant) appelés à soumettre une offre.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : La loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et de son décret d'application du 29 novembre 1993 intégrés dans le livre IV du Code de la commande publique.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

L'équipe de maîtrise d'œuvre pourra se constituer sous forme de groupement (conjoint ou solidaire). En cas de groupement conjoint, le mandataire architecte sera solidaire. Elle devra obligatoirement comprendre les compétences avérées et vérifiables suivantes : - Architecture, contractant unique ou groupement, inscrit à l'ordre des architectes. L'architecte sera obligatoirement le mandataire du groupement. - Les compétences intégrées ou associées en économie de la construction et dans les domaines couvrant les lots techniques (structures, fluides, thermique, acoustique, ...) - toute autre compétence jugée par l'équipe utile pour l'exécution de sa mission.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure restreinte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

11 octobre 2019

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La durée de validité de la candidature est fixée à 120 jours à compter de la date limite de remise des candidatures.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 98

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 septembre 2019

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 19101#0002

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 11 octobre 2019

Objet de l'avis : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'usine à espoirs

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3782613



> Informations légales